

Chapitre 12 : Contrôle hormonal de la reproduction

A Hormones et reproduction (ACTIVITÉ 1)

■ Le fonctionnement des appareils reproducteurs est sous le contrôle d'**hormones**. Ces molécules sont produites par certains organes et transportées par le sang. Elles agissent sur les organes reproducteurs en stimulant ou en modifiant leur fonctionnement.

B Hormones et contraception (ACTIVITÉ 2)

■ En l'absence de contraception, les ovaires produisent de façon cyclique deux types d'hormones: les œstrogènes et la progestérone. Ces hormones contrôlent le fonctionnement cyclique de l'appareil reproducteur féminin et participent au déclenchement de l'ovulation.

■ Une pilule contraceptive combinée contient deux hormones sexuelles féminines. Lorsqu'une femme prend cette pilule, ses ovaires sont « mis au repos » : l'ovulation n'a pas lieu et la fécondation est impossible.

■ Une pilule combinée empêche aussi les spermatozoïdes de pénétrer dans l'utérus et rend la paroi de l'utérus impropre à l'implantation d'un embryon.

C Hormones et procréation (ACTIVITÉ 3)

■ Il existe d'autres méthodes de contraception hormonale. Toutes libèrent dans l'organisme des hormones et ont un mode d'action similaire à celui d'une pilule contraceptive.

■ Les hormones sexuelles sont fréquemment utilisées en **procréation médicalement assistée** (PMA) pour stimuler les ovaires et déclencher l'ovulation par exemple.

Chapitre 12 : Contrôle hormonal de la reproduction

Vocabulaire

- **Hormone** : molécule produite par un organe, transportée par le sang et agissant sur un organe cible en modifiant son fonctionnement.
- **Pilule contraceptive** : méthode de contraception reposant sur la prise quotidienne d'un comprimé contenant des hormones sexuelles.
- **Procréation médicalement assistée (PMA)** : ensemble des techniques médicales qui visent à combattre l'infertilité.